

Règlement d'une dette RSA de novembre 2020 et de pénalités de retard

Intervention de Fatiha Aggoune
Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen·nes

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Nous sommes très étonnés de cette démarche de la CAF. Réclamer, trois ans plus tard, le versement d'une demi-mensualité de RSA est une chose.

Décréter **des pénalités rétroactives sur une année entière, visiblement sans avoir à aucun moment cherché à entrer en contact avec la collectivité concernée**, est en revanche assez incompréhensible.

Rappelons qu'**il existe des procédures précises, permettant à la CAF de régulariser ce type de situation**. La convention relative à la gestion du RSA prévoit d'abord l'organisation d'une réunion de concertation.

Si cette dernière ne permet pas de régler la situation, **la CAF peut saisir la Chambre régionale des comptes ou interpeller le Préfet en ce sens**.

Cette disposition permet à la CAF de faire constater l'absence d'inscription au budget, et de demander l'inscription d'office.

Ensuite, rappelons que **le non-paiement de cette demi-mensualité intervient dans un contexte précis : novembre 2020, nous sommes en plein cœur de la crise sanitaire.**

Le Département est alors confronté à une crise sans précédent. Cette crise comporte évidemment une forte dimension financière : effondrement des DMTO, explosion des dépenses de RSA, dépenses imprévues à assumer (livraisons de masques, élargissement du Fonds Unique de Solidarité...). Les choix à faire ont été cornéliens, chacun peut, je crois, en convenir.

Et malgré ce contexte, **le Val-de-Marne est bien loin d'être « mauvais payeur » sur la question du RSA... une allocation sur laquelle nous devons assumer un reste à charge cumulé de 1,4 milliard !** Jusqu'à la survenue de la crise sanitaire, notre collectivité n'enregistrait d'ailleurs aucun retard de paiement en la matière. Et même après le non-versement de cette demi-mensualité, **sur l'année 2021 notons que le Val-de-Marne ne représentait que 5,6 % des impayés de RSA.**

Je précise que de nombreux autres départements ont été dans cette situation, dont le Cantal, le Cher, la Corrèze... présidés par des LR.

Nous sommes conscients de la difficulté qui se présente à nous, et sommes disposés à voter ce rapport. Nous espérons que l'annulation des pénalités pourra être obtenue.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi